

**Compte rendu sommaire
du Conseil municipal
Du 25 février 2011**

Présents : Mesdames et Messieurs MAYET, BONNET, GROS, JOURGET, FAVERJON, PATOULLARD DUBESSET, FOURNEL, SAGNOL, REYMONDON, FOUILLOUX, MOUSSU, REGNIER.

Absents : Mesdames et Messieurs PERRIERE, BRUNON, BAREL, DUBOURGNOUX, PERRIN, ROBERT

Secrétaire : Madame REGNIER Irène

1°) Travaux Antouilleux : choix de l'entreprise :

Suite à la consultation engagée et après négociation avec les candidats, l'entreprise retenue est la Société de Monsieur OGIER, dont le siège social est à Gland, pour un montant TTC de 33 727 €.

Cependant, il est rappelé que, ce dossier faisant partie du contrat d'aménagement, à intervenir avec les services du Conseil Général, les travaux ne pourront débuter qu'après accord de subvention ou acceptation d'une dérogation pour entreprendre les travaux par anticipation.

2°) Vente de terrain communal, hameau de Vareilles :

Après s'être rendu sur place, les membres du conseil municipal, par 8 voix contre et 5 abstentions, décident de ne pas donner suite à cette demande d'acquisition d'une parcelle communale d'environ 25 m², au droit de la propriété des demandeurs, pour la raison principale que ce lieu sert de parking aux riverains.

Par ailleurs, en période hivernale, cela engendrerait des difficultés supplémentaires d'accès.

3°) Compte rendu des commissions

- Technique : Voirie 2011 : chemin de Chabannes et pose d'une grille à Gland
- Ecole : préparation du cahier des charges pour la consultation du maître d'œuvre, afin de réaliser en 2012 des travaux de restructuration : salle de couchettes, salle d'évolution principalement, agrandissement des toilettes de la maternelle.

4°) Convention avec la caisse d'allocations familiales

De nouvelles règles de financement, en remplacement des bons vacances, pour les allocataires ayant un quotient familial inférieur à 700 €, sont établies par la CAF.

Aussi, il est nécessaire de définir un mode calcul afin de ne pas pénaliser les familles fréquentant le centre de loisirs les vacances et mercredis et de ne pas mettre le budget centre de loisirs en déficit, sachant qu'il est malaisé de connaître l'impact financier exact de cette réforme, le nombre de jours de fréquentation n'étant pas connu à l'avance. L'année 2011 s'avère être une année test.

Il est décidé de fixer la participation du centre de loisirs à 5€ par jour et par enfant fréquentant le centre pour les parents dont le quotient familial est inférieur à 700 €.

5°) RASED : approbation de la convention avec le SIEPSBC

Monsieur le Maire fait part du travail réalisé par le RASED pour le soutien des enfants en difficulté scolaire. Il précise que cette entité, composée de trois intervenants, participe à ce soutien par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal des Ecoles Publiques de Saint-Bonnet le Château (SIEPSBC).

La Commune de Saint-Maurice en Gourgis n'est pas adhérente à ce syndicat mais bénéficie néanmoins des services du RASED.

Aussi, il est approuvé l'adhésion à la convention fixant la répartition des frais de fonctionnement dudit RASED.

6°) Conseil d'école :

- Est évoqué le problème suscité par les enseignants successifs dans la classe de CM1 / CM2. Il est précisé que chaque enseignant fait de son mieux pour l'éducation des enfants et ce malheureux concours de circonstances est atténué par le fait que l'Académie a proposé un remplaçant à chaque absence, ce qui n'est pas toujours le cas dans le Département.

- Effectifs de l'école stables : 285 enfants
- Exercices d'évacuation réalisés avec succès, une formation sur feux réels a également été proposée aux enseignants et Atsem, par la Société Dessautel.

7°) Projet mini-crèche :

Un dossier vient d'être déposé auprès de la CAF, au titre de la communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet le Château, porteur du projet.

8°) Informations diverses : Recensement de la population : 1 719 habitants recensés, contre 1 631 en 2006.

Prochain conseil municipal, le 8 avril 2011 à 20h